Fourmies le mag

Le magazine municipal de la Ville de Fourmies / N°5 / Mai 2016

« VOTRE VILLE ÉTUDIE 3 PROJETS MAJEURS DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN ET SOUHAITE VOUS INFORMER ET VOUS Y ASSOCIER »

10, 16 ET 22 JUIN

3 PROJETS, 3 DATES



Pages 12-13

DOSSIER

3e Révolution Industrielle

Retrouvez toute l'info sur : **www.fourmies.fr**

COMMUNICATION P.10



ENSEIGNEMENT P.16



AGENDA P.20-21



AGENDA P.20-21



Les habitants ont **LA PAROLE**

3 réunions publiques pour co-construire 3 projets :

Vendredi 10 juin à 17h45

Quartier de la Marlière (sous chapiteau)

Projet d'aménagement des terrains ANRU, de l'ancien terrain de sport et de l'étang.

Jeudi 16 juin à 17h45

Quartier de Trieux (sous chapiteau Tour Bellevue)

Projet d'aménagement du quartier de Bellevue, de la place de Trieux, ainsi que de celle de l'église.

Mercredi 22 juin à 17h45

Centre-ville (Salle de Bal Théâtre)

Projet d'aménagement d'une liaison douce avenue Charles de Gaulle, la restructuration de la Place de Verdun, de la Place de la République (Place Verte).



Résultats du sondage Vidéoprotection

80 %

C'est le chiffre du mois pour faire suite au sondage réalisé portant sur la question : «Êtes-vous favorable à l'installation d'une vidéoprotection sur la commune de Fourmies ? »

Même si la sécurité des biens et des personnes est dévolue à l'État, le rôle du Maire est aussi de préserver au mieux la tranquillité de ses concitoyens et de contribuer à renforcer le sentiment de sécurité au sein de sa commune.

La vidéoprotection ne remplace pas la présence sur le terrain, ni le travail d'investigation et d'enquête, ni le travail de la justice, néanmoins, elle lui apporte des éléments.

Cette vidéoprotection, si elle avait déjà été installée, aurait, peut-être, pu dissuader les auteurs de l'acte incendiaire de l'école Mendès France ou encore les voleurs de dizaines d'ordinateurs, ainsi que le saccage des classes de l'école Victor Hugo.

N'oublions pas, d'ailleurs, les incivilités en tout genre, ainsi que les dépôts sauvages qui polluent nos rues et parfois, les vols dans nos quartiers.

C'est peut-être pour ces raisons que vous êtes 80% à être favorables à cette installation.

ÉDITO



Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Faisons un point ensemble sur l'avancée de certains projets et travaux. 2016 est l'année de la réalisation de plusieurs d'entre eux.

1- Rue Léo Lagrange.
Promise depuis des années mais jamais budgétée... L'emblématique rue Léo Lagrange ! C'est un chantier qui nous tenait à cœur et nous avions souhaité nous y attaquer dès notre arrivée à l'Hôtel de Ville. Les travaux ont eux aussi débuté cet hiver et devraient prendre fin juste avant le Grand Prix de Fourmies.

2- Cinéma 3 salles.
Notre région, riche d'un potentiel de spectateurs, privée d'un cinéma digne de ce nom depuis des années, quelle aberration ! Et quel gâchis pour nos commerçants et l'animation de notre centre-ville !
C'est pourquoi les acquisitions du centre d'affaires "le Palace", de la brasserie "le Saint-Louis" ainsi que des habitations rue D'Orient ont été réalisées par l'Établissement Public Foncier qui sera chargé prochainement de la démolition afin de laisser place au futur cinéma 3 salles. L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction est déjà en cours et prochainement un concours d'architectes sera lancé.

3- Réhabilitation de l'ancien magasin DIA.
La redynamisation du centre-ville est l'une de nos priorités : la ville a acquis l'ancien magasin DIA fin janvier. Avec un architecte, nous étudions le futur aménagement de l'immeuble : cellules commerciales au rez-de-chaussée, salle de répétition pour orchestres et groupes de musiciens pros ou amateurs, studio d'enregistrement, et à l'étage, bureaux, espace de co-working, Fablab, bref, un véritable espace, une source d'inspiration inépuisable pour faire grandir et exister vos projets.

4- Regroupement des Services Techniques.
Pour une meilleure optimisation des Services Techniques, éviter toute perte de matériel et de fourniture, pour préserver le patrimoine remarquable de notre ville, les travaux à l'ancienne filature rue du Moulin en vue de créer le futur centre technique ont débuté. Ce nouveau centre permettra de libérer les 5 sites actuellement exploités limitant ainsi les coûts d'exploitation. La toiture de plus de 3000 m2 sera recouverte de panneaux photovoltaïques.

5- Gare Routière rue Paul Lafargue
Les travaux de la gare routière rue Paul Lafargue ont enfin démarré cet hiver. Il aura fallu près de 10 ans pour que ce projet aboutisse. Ces travaux permettront une meilleure desserte de la cité scolaire Camille Claudel et surtout sécurisera les collégiens et les lycéens.

6- Parking de l'école Pierre Perret.
Les travaux d'aménagement du parking de l'école Pierre Perret, démarrés cet hiver vont bientôt s'achever.

7- Innovations.
Vous le savez, la municipalité a mis l'accent sur l'innovation, la modernisation de notre ville, trop longtemps figée dans l'immobilisme.

C'est pourquoi, en collaboration avec le lycée Camille Claudel, les lycéens vont travailler sur le prototypage d'un moyen de locomotion sans permis et 100% électrique, prototype qui sera fabriqué à Fourmies. Nous étudions également la conception d'une nouvelle technique de façades et toitures végétalisées "made in Fourmies" low cost.

Certains grands projets vont transformer l'image de notre ville, faire évoluer la vie d'un grand nombre de fourmisiens.

C'est pourquoi, comme je l'ai annoncé lors de mes vœux, je tenais à vous associer à leur élaboration.

Chacun pourra s'exprimer, nous faire part de ses réflexions.

Vous vivez dans ces quartiers. Vos observations seront précieuses pour concevoir les aménagements qui vont faire évoluer votre quotidien.

C'est pourquoi nous avons programmé **3 réunions publiques** en juin sur 3 projets :

- le **10 juin à la Marlière** concernant le projet d'aménagement des terrains ANRU, de l'ancien terrain de sport et de l'étang
- le **16 juin à Trieux** concernant l'aménagement du quartier de Bellevue, de la place de Trieux ainsi que de celle de l'église
- le **22 juin en centre-ville** concernant l'aménagement d'une liaison douce avenue Charles de Gaulle, la restructuration de la place de Verdun, de la place Verte, ainsi que de la place de la République.

Bien-sûr, plusieurs années seront nécessaires pour la réalisation de tous ces projets.

Mais les faits sont là, Fourmies s'éveille, son image évolue.

Notre avenir, construisons-le ensemble

Mickaël Hiraux - Maire de Fourmies
1er Vice-Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois
Conseiller Départemental du Canton de Fourmies



Budget et événements économiques

Le jeudi 14 avril, lors du dernier Conseil Municipal, nous avons pu voter le budget de la commune pour cette année 2016, en droite ligne avec les éléments repris lors du Débat d'Orientation Budgétaire présentés lors du Conseil Municipal du 16 mars dernier.

Contrairement à d'autres villes, ou d'autres agglomérations, nous avons gelé les différents taux d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti). N'oublions pas que nous avions déjà pu diminuer les impôts locaux l'année dernière.

Le budget adopté est ambitieux avec un plan pluriannuel d'investissements conséquent en droite ligne avec nos promesses de campagnes des élections municipales.

Le budget fonctionnement s'inscrit dans une démarche de maîtrise des coûts et des dépenses.

Nous devons faire face à une baisse non négligeable des dotations de l'état (diminution de 297 000 euros pour cette année).

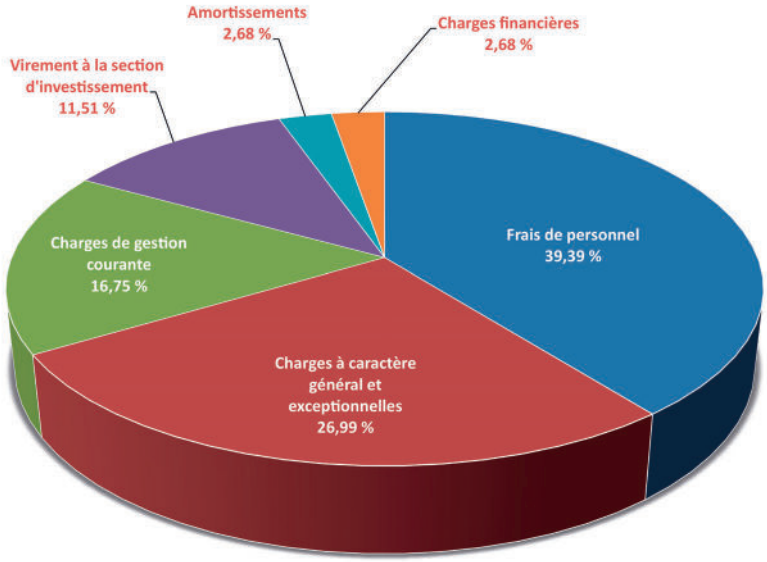
Malgré cela, nous pouvons confirmer être au rendez-vous par rapport aux engagements annoncés par le passé.

N'en déplaise à certains, mais il nous paraît important que l'ensemble des ressources de la commune profite à l'ensemble des habitants. C'est pourquoi nous avons pu maintenir une participation importante au sein des écoles, CCAS et aux associations.

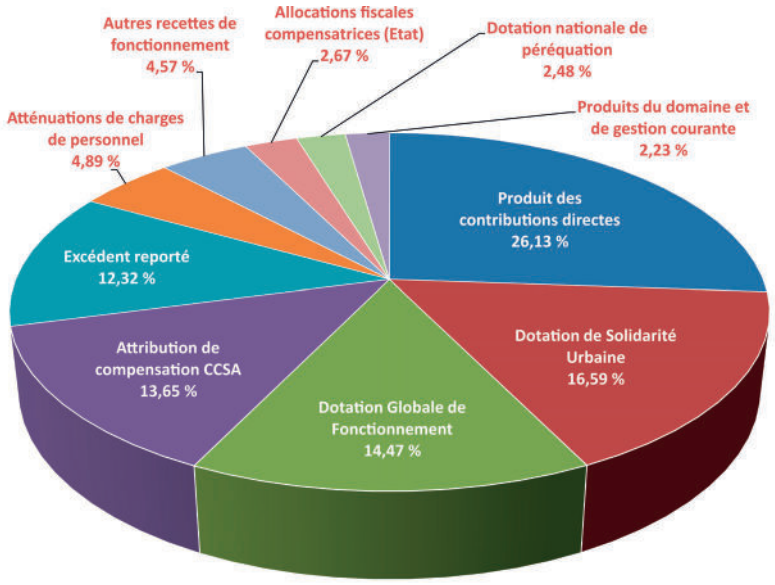
Le cadre de vie de la cité et son rayonnement sont nos principales préoccupations et donc nos principaux engagements financiers.

Vous pouvez à loisir consulter les 2 diagrammes circulaires représentant la répartition de nos dépenses et de nos recettes.

Dépenses de fonctionnement en pourcentage



Recettes de fonctionnement en pourcentage



Conseil Municipal des Aînés

Toutes les semaines, les membres du Conseil des Aînés vous accueillent lors de leurs permanences qui ont lieu :

- les mardis de 14h à 15h en Mairie et au local associatif des Ormes

- les mercredis de 14h à 15h à la Maison de l'Espérance

N'hésitez-pas, ils sont à votre écoute pour toute idée, remarque ou suggestion concernant votre quartier, votre ville !

Comment les contacter ?

Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : conseil-des-aines@mairie-fourmies.fr ou appeler le standard de la Mairie au **03 27 59 69 79** le mardi de 14h à 15h.

Une boîte à suggestions est également mise à votre disposition dans le hall de la Mairie dans laquelle vous pouvez venir déposer tout document (requête, idée…) à l'attention du Conseil.

LES BEAUX JOURS ARRIVENT !
Base de loisirs « Les Étangs des Moines »





Promenade au bord des étangs, balade en forêt, pédalo, poneys, tyrolienne…

La base de loisirs est ouverte du 1er avril à fin septembre.

Les Étangs des Moines disposent d'une baignade en plein air surveillée (juillet et août), de plusieurs aires de jeux, de structures gonflables, de karts à pédales, d'un mini-golf, d'accrokid, etc.

Son camping dispose de mobil homes, d'emplacements tentes, de caravanes et de camping-cars.

Venez passer de bons moments en famille !

Pour plus de renseignements :

Tél. 00 33 (0) 3 27 60 04 32
ou http://www.etangs-des-moines.fr/

Vivre bien chez vous, c'est vivre dans un environnement qui vous plaît

Enfin, l'hôtel des postes est terminé. 4 beaux appartements ont été loués. Toutefois, beaucoup de travail de désamiantage reste encore à réaliser à l'ancienne gendarmerie et à Delval. Par ailleurs, les architectes ont déjà effectué leur travail, sur ces deux sites, ainsi que sur celui de Joliot Curie et des Tourtereaux.

Corinne RIDE, Adjointe au Logement, tient à rappeler que dans le cas où il y aurait des problèmes dans les logements, la population peut s'adresser au service Urbanisme. Les agents Frédéric HEDIN, Ludovic LEBRUN et Johann WERY sont à votre disposition, pour réaliser le constat.

Les propriétaires sont tenus de louer un logement décent aux locataires. De même, ces derniers doivent entretenir l'intérieur de leur habitat, pour éviter les conflits.

M^me^ RIDE souhaiterait embellir l'environnement des tours de Fourmies Habitat.

Si vous êtes intéressé(s), rapprochez-vous de vos gardiens qui feront remonter l'information auprès de M^me^ RIDE.

Des rencontres jardinage seront mises en place avec la population.



RETOUR EN IMAGES





Soirée cabaret





Élection Super Mamie




Chasse à l'œuf


Gala de catch


Bal de Printemps



Fête du vélo

5 juin 2016

Voici la 2e édition de la fête du vélo, venez à partir de 11h30 profiter de la journée dans le village vélo. Des barbecues seront mis à disposition afin que vous puissiez cuire vos viandes et profiter de l'aire de pique-nique en famille ou entre amis animé par Mickaël CALLEJA. Vous pourrez essayer les vélos fun, visiter les stands d'associations autour du vélo, vous amuser sur la piste de Pump-track, profiter des diverses animations. Une bourse aux vélos vous permettra de déposer vos vélos d'occasion pour la vente ou l'achat d'un vélo. Participez au concours photos, au concours du plus beau vélo fleuri et participez à la grande parade sur le thème du vintage. Vous pourrez ensuite profiter du bal du vélo et d'un concert des Pantouflards. Et tout ceci gratuitement !



Feu des Étangs des Moines

19 août 2016

Pour clôturer les marchés nocturnes des Étangs des Moines, un feu d'artifice avec Show Laser sera tiré sur le thème de Star Wars.

Forum des associations

10 > 11 septembre 2016

Tous les deux ans, les associations fourmisiennes ont l'occasion de présenter le but de leur association. Venez nombreux découvrir la richesse de notre territoire et l'investissement des bénévoles au sein d'associations dynamiques.

Forum sur la sécurité routière et les conduites addictives « la conduite dans tous ses états »



Une grande 1ère :

Ce forum sur la sécurité routière et les conduites addictives est né de deux actions différentes :

- une, portée par la ville de Fourmies et qui consiste à mettre chaque année en place des sensibilisations au risque lié à l'alcool dans les différents quartiers. Les partenaires de cette action souhaitaient faire prendre conscience de l'ampleur des risques pendant ces journées

- l'autre, portée par la Cité Scolaire Camille Claudel qui consiste à informer et à créer un échange avec les jeunes sur la thématique des addictions

Afin de créer un évènement tel que celui-ci, la Cité Scolaire Camille Claudel et la Ville de Fourmies se sont donc associées pour concevoir cette journée sur la sécurité routière et les conduites addictives qui s'est déroulée le 20 avril dernier sur la Place Verte de Fourmies.

Pour cette première édition, le forum a accueilli de nombreux partenaires comme les pompiers avec des démonstrations de désincarcération de voiture ; les gendarmes ont échangé sur les risques et la loi ; le Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) a pu exposer les différentes formes de soins ; le Centre Socio-Culturel a organisé des dégustations de cocktails sans alcool. Sur les autres stands, les visiteurs ont pu tester une voiture « tonneau », un simulateur de conduite automobile et deux roues, des quizz, voir des expositions réalisées par les élèves de Camille Claudel, Kottabos (outil pédagogique ludique pour réfléchir aux conséquences de l'alcool), un stand destiné aux enfants pour les sensibiliser dès leur plus jeune âge,etc.

Tout au long de cette journée, plus de 400 personnes se sont informées et ont découvert les méfaits de l'alcool et le risque routier. La Ville de Fourmies et la Cité Scolaire remercient les nombreux partenaires présents, sans qui ce forum n'aurait pas été une réussite.





En route vers le Label IHAB !

Depuis le 1er janvier 2016, le Centre Hospitalier de Fourmies s'est engagé pour obtenir le Label « Initiative Hôpital Ami des Bébés » (IHAB). Il s'agit d'un label international, lancé en 1992 par l'Organisation Mondiale de la Santé et l'UNICEF, pour favoriser la garantie d'un accueil bienveillant pour les couples et leurs nouveau-nés, ainsi que la promotion de l'allaitement maternel.

Ce label se fonde sur 3 grands principes :

- Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né ;

- Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille permettant aux parents de prendre totalement leur place dès la naissance de leur enfant. Les professionnels assurent une écoute et un soutien individualisés ;

- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal.

C'est donc toute l'équipe de la maternité, emmenée par le dynamisme de l'équipe des Sages-Femmes, qui s'engage dans cette démarche : médecins gynéco-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes, sages-femmes, infirmières puéricultrices, secrétaires, auxiliaires de puériculture, avec l'appui de la Direction des Soins. Cela peut prendre entre 2 et 5 ans pour décrocher ce label, et les premiers groupes de travail ont emporté l'adhésion de tous et suscité l'enthousiasme de toute l'équipe.

Le Label IHAB a déjà été obtenu par le pôle mère-enfant du Centre Hospitalier de Valenciennes avec qui le Centre Hospitalier de Fourmies travaille en étroit partenariat.



La maternité du Centre Hospitalier de Fourmies : une nouvelle page s'ouvre !

Une coopération renforcée avec les Équipes Médicales du Centre Hospitalier de Valenciennes et de Maubeuge : la création d'une Équipe Médicale de Territoire.

Pour continuer à permettre aux femmes du Sud Avesnois et du Nord de l'Aisne d'accoucher à proximité de leur domicile, dans de bonnes conditions de sécurité, une coopération renforcée s'est mise en place entre les équipes médicales du Centre Hospitalier de Fourmies, du Centre Hospitalier de Maubeuge et du Centre Hospitalier de Valenciennes.

C'est en présence de l'Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais-Picardie, qu'a été signée le 11 décembre 2015, la convention de coopération qui vise notamment à :

- harmoniser les conditions de prise en charge et les pratiques professionnelles
- former les futurs médecins de la spécialité
- améliorer l'attractivité médicale en gynécologie-obstétrique.

La responsable sur le territoire du Hainaut Cambrésis est Mme le Dr Guionnet, chef du service d'obstétrique de Valenciennes, assistée du Dr Hubert, chef du service de gynécologie-obstétrique de Maubeuge. Le responsable médical de la maternité au Centre Hospitalier de Fourmies est le Dr Youssef.

JEUNESSE

PASS PERMIS FOURMIES

Pour la première fois en 2015, la Municipalité a pris en charge le permis de conduire pour 15 jeunes fourmisiens. Fort du succès rencontré, l'opération « pass permis » est reconduite à l'identique pour l'année 2016.

Les modalités de fonctionnement sont les suivantes :

• Les jeunes de FOURMIES âgés de 18 à 30 ans, souhaitant bénéficier de ce « pass permis » rempliront un dossier de candidature, dans lequel ils expliciteront précisément leur situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle, et leurs motivations pour l'obtention du permis de conduire.

• Ce dossier sera étudié par une commission technique, composée d'élus, de techniciens et acteurs locaux, qui émettront un avis sur chaque candidature et entérinera la liste des bénéficiaires.

• En contrepartie de la prise en charge de leur permis, les bénéficiaires devront effectuer au sein des services de la commune de Fourmies, ou de l'un de ses établissements publics, 70 heures de travail durant la période allant de juin à septembre 2016.

• Chaque candidat retenu signera une charte par laquelle il s'engagera à suivre assidument les cours théoriques et pratiques du permis de conduire, ainsi qu'une convention concernant son temps de travail d'intérêt collectif à effectuer au sein de la collectivité.

• Chaque candidat pourra s'inscrire auprès de l'auto-école fourmisienne de son choix. Les cours seront réglés par la Ville directement à l'auto-école partenaire. Une convention sera passée entre la commune et l'auto-école concernée.

• La Ville prendra en charge intégralement le coût du permis, dans la limite d'un forfait de base qui inclura les prestations suivantes : frais de constitution de dossier, pochette pédagogique, cours théoriques et examens blancs, une présentation à l'épreuve théorique du permis de conduire (le code), 21 heures de conduite, une présentation à l'épreuve pratique du permis de conduire. Toutes prestations supplémentaires seront à la charge du jeune, aux tarifs pratiqués par l'auto-école.

• Si le candidat ne réussit pas l'épreuve théorique du permis de conduire (code) dans le délai d'un an à compter de son inscription, celle-ci sera résiliée de plein droit.

Les dossiers de candidature sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Ils devront être déposés complets et accompagnés des pièces justificatives au service des Affaires Scolaires/Jeunesse pour le 31 mai, dernier délai.

Retour sur le Forum sur la Cybercriminalité et de la Cyberdépendance



Afin de répondre à la demande et surtout à l'interrogation d'un grand nombre des usagers, le Cyber Centre et la Ville de Fourmies organisent depuis 2015 un forum traitant de la Cybercriminalité et de la Cyberdépendance.

Le 2e Forum sur la Cybercriminalité et la Cyberdépendance s'est déroulé les 23, 24 et 25 février derniers. Sur les trois jours proposés, deux ont été dédiés exclusivement aux collèges et le troisième au grand public. Le but était à la fois de réaliser une forte mobilisation du public et de mettre en place un travail de sensibilisation du jeune public face aux dangers du net. C'est pourquoi ce projet a été renouvelé. Ce forum a tenu ses promesses puisque plus de 480 participants se sont déplacés et ont pu découvrir des stands ainsi que des conférences pour permettre de répondre aux attentes de tous.

L'événement ouvert au public fut une occasion unique de débattre avec les meilleurs experts, pour mieux appréhender les défis de la cybercriminalité et de la cyberdépendance.

Un site Internet pour le Théâtre Jean Ferrat



La Ville de Fourmies va mettre en ligne un site Internet pour son théâtre municipal à compter de la nouvelle saison culturelle 2016/2017.

Avec sa nouvelle identité visuelle, le Théâtre Jean Ferrat entrera dans l'air du web 2.0, consultation de la nouvelle saison culturelle, actualités et renseignements. Et maintenant, la possibilité de réserver directement vos places en ligne, de choisir son siège (pour les événements placés), d'acheter un abonnement et d'imprimer vos billets, directement chez vous !

Le Salon de l'Entreprise et du Terroir a lieu les 3 et 4 septembre 2016

Cette année, le chapiteau s'agrandit avec une superficie de 2200 m². Installé en cœur de ville, le Salon de l'Entreprise et du Terroir accueillera plus de 6 000 visiteurs durant les deux jours.

C'est pour vous, chers exposants du Terroir ou entrepreneurs, que cette nouvelle édition se verra enrichie de nouveaux atouts :

- une nouvelle configuration du salon au niveau du Pôle Terroir,
- encore plus de stands pour vous accueillir,
- des interventions professionnelles,
- de nombreuses animations,

tout en gardant une identité visuelle renforcée. Votre « carte de visite » virtuelle sera consultable pendant 10 mois sur le site Internet et la page Facebook dédiés.

Salon de l'Entreprise et du Terroir

Retirer votre dossier d'inscription auprès de :
Mme **Séverine COMPAS** au **03 27 59 69 61**
ou sur le site Internet : **http://set.fourmies.net/**



L'application mobile de la Ville de Fourmies est arrivée !

Actualité, agenda, guide pratique, numéros utiles, notifications en temps réelles et bien plus encore ... Restez connecté avec votre ville !

Recherchez sur Google Play ou App Store, l'application «Fourmies» ou flashez le code.

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc. Apple, le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Inc.

Flashez ce code pour télécharger l'application



MÉDIATHÈQUE



Pour organiser le déménagement, l'aménagement dans les nouveaux locaux, la bibliothèque va devoir fermer ses portes.

Dans un premier temps, pour les mois de mai et juin, elle continuera à ouvrir au public les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12 h et de 14h à 18h, ensuite pour les mois de juillet et août, la bibliothèque sera fermée.

Les bibliothèques et médiathèques du réseau de Lecture Publique accueilleront les fourmisiens avec plaisir.

Les élus ont décidé d'appeler le réseau de Lecture Publique, réseau médiap@ss.

Une carte d'abonné unique et gratuite va être proposée très bientôt, elle permettra d'aller emprunter des documents dans tout le réseau.

Encore un peu de patience mais cela en vaut la peine, la future médiathèque proposera outre des livres, des CD, des DVD, des ressources numériques, un EPN (espace public numérique) de 11 postes avec accès à internet, pour faire des recherches, accéder à des documents comme des déclarations CAF, s'inscrire à Pôle emploi, éditer un CV, faire des recherches d'emploi, des formations informatiques seront proposées, le PIJ (point information jeunesse) rejoint également la médiathèque.

Un auditorium de 54 places pourra accueillir des concerts, des animations, des conférences, etc.

La médiathèque sera dotée du système RFID, ce système d'automatisation va permettre au public une grande autonomie et une certaine confidentialité pour les prêts et retours. Ainsi l'équipe sera disponible pour guider, aider, renseigner et accompagner.

L'inauguration est prévue le samedi 24 septembre.

L'équipe a fort à faire mais promis, elle vous accueillera en septembre.

S'il est vrai que les lecteurs sont bousculés dans leurs habitudes, l'équipe de la bibliothèque vous demande encore un peu de patience.

La Carafe de la Ville

Un projet pédagogique sur le thème du cycle de l'eau et la préservation de la ressource a été entrepris par les écoliers fourmisiens en partenariat avec Eau et Force et l'Éducation Nationale.

La première étape était de visiter un réservoir, une usine de production d'eau potable. C'est en classe que les élèves ont imaginé une charte des éco-gestes. 9 modèles imaginés par les écoliers de la commune, exposés tout l'été ont rencontré un vif succès. Chacun a pu admirer le travail réalisé par les enfants et leurs professeurs. Ce ne sont pas moins de 1 000 personnes qui se sont exprimées sur ce choix. Le vote s'est clôturé le 6 septembre dernier, lors du Grand Prix de Fourmies. C'est avec 259 voix sur 979 que l'École Mendès France, dirigée par Monsieur Masson, a reçu le prix de la classe gagnante de la carafe la plus belle et originale. C'est lors d'une cérémonie officielle, que Mickaël Hiraux a remis un trophée de la carafe de la ville de Fourmies à l'école gagnante. Un carton de carafes ainsi qu'une fontaine à eau ont également été offerts par Eau et Force.



Beau succès pour les élèves de la classe d'accordéon du Pôle d'Enseignement

Le dimanche 24 avril se déroulait, au Théâtre Jean Ferrat, les Sélections Régionales d'accordéon.

Le jury était composé de Joosong PARK, accordéoniste Coréen et de Vitali KONDRATENKO, accordéoniste russe champion du monde 2014.

Dans chaque catégorie, un 1er prix, un 2e prix, un 3e prix furent décernés, puis des mentions TB, B et AB (les mentions B et AB n'étant pas qualificatives pour la Finale).

Les élèves de Carine VIGNI, professeur d'accordéon au Pôle d'Enseignement Musical, ont fait un carton plein : 100% des élèves présentés ont été sélectionnés pour la Finale Nationale d'Accordéon qui se déroulera les 19 et 20 novembre 2016 à SEMUR en AUXOIS.

Voici leur palmarès :

Catégorie moins de 10 ans : 1er Prix pour **Cécile DUFOSSET** • 2e Prix pour **Aglaë DESEINE**

Catégorie moins de 12 ans : 2e Prix pour **Octave DAVID-MILLIARD** • Mentions TB pour **Gwerann MALHERBE, Mathilde CLAISSE et Jeanne DESEINE**

Catégorie moins de 15 ans : 2e Prix pour **Chloé PAINCHART** • 3e Prix pour **Lucie FISTEBERG**

Catégorie moins de 17 ans : 1er Prix pour **Blandine JACQUART**

Catégorie adulte passionné amateur : 1er Prix pour **Florence JACQUART**

Félicitations à tous ces élèves et rendez-vous les 19 et 20 novembre pour la FINALE NATIONALE.





Des conteneurs super High Tech bientôt à Fourmies

Vous le savez, la Troisième Révolution Industrielle, c'est la rencontre entre une nouvelle source d'énergie, les renouvelables et Internet. Avec le numérique et Internet, nous entrons dans une aire collaborative. Nous sommes « hyper connectés », que ce soit entre nous (smartphone, FaceBook...), avec nos partenaires lorsqu'il s'agit d'une entreprise. Cette hyper connexion s'étend même aux objets. On parle de l'internet des objets.

Dans notre Région, un centre d'innovation de 90 spécialistes (entreprises, start-up, acteurs académiques, etc.) relève ce nouveau challenge technologique autour des objets et du numérique, c'est le Centre de Ressources Technologiques et d'Expertise des Technologies sans contact (le CICT).

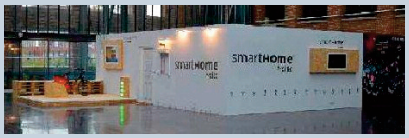


À l'appui de son pôle recherche, le CICT a créé le « SmartLivingLab », un laboratoire mobile intelligent, adapté à différents usages. Le but est de montrer aux décideurs, entreprises, artisans, commerçants et élus, mais aussi au grand public, ce qu'est l'internet des objets et ce que cela peut vous apporter.

La Ville de Fourmies, avec le soutien de la CCSA, a été retenue par la Région Hauts de France et le CICT pour accueillir ce démonstrateur innovant pendant 2 mois. Il sera situé au Lycée Camille Claudel.

Concrètement, la Région et le CICT vont mettre à disposition trois conteneurs mobiles intégrant des démonstrations organisées selon des parcours d'usages, par exemple : une "maison", un "lieu public", une "entreprise". Y sera inclus un espace dédié au déploiement du très haut débit : une carte interactive des déploiements programmés, exemple d'installation d'une prise « fibre » chez l'habitant.

Autant dire une véritable invitation à vivre en immersion totale dans la maison de demain, un monde de découvertes où les innovations se mettent au service de l'Homme et répondent à ses besoins essentiels : autonomie, bien-vivre, lien social et services de la vie quotidienne. Ce LivingLab pourra également être configuré en démonstrateur autour des thèmes du tourisme, du commerce, de l'éducation ou d'autres thématiques proposées par les entreprises du territoire… Il intéressera donc les entreprises en veille technologique, les étudiants curieux ou encore tous les acteurs désireux de faire des économies d'énergie.



Cette opération sera destinée aux décideurs de la Sambre Avesnois, la Communauté de Communes du Sud Avesnois, du Pays de Mormal, de l'Agglomération de Maubeuge, du Cœur de l'Avesnois. Nous espérons également que nos voisins de la Grande Thiérache viendront nombreux le visiter.

Ces conteneurs « super High tech » circuleront dans cinq territoires régionaux afin de profiter au plus grand nombre. Nous devrions l'accueillir en 2017.



Entreprises, élus, vous souhaitez participer au co-design de cet évènement ?

En partenariat avec le CICT, les acteurs du monde économique de notre territoire pourront proposer des thématiques spécifiques à mettre en application dans le livinglab. Ils pourront donc s'associer à cette programmation pour faire connaître leurs compétences particulières concernant le numérique. Si vous souhaitez lever des verrous technologiques, intégrer vos problématiques à ces démonstrateurs ou encore visiter en avant-première le smartlivinglab, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Marie Henneron

mhenneron@mairie-fourmies.fr

Le Voyage d'étude des habitants, une première réussie à Fourmies



Comme annoncé, dans le dernier journal communal, nous sommes partis, le 13 avril, pour visiter Grande Synthe et découvrir ce qu'est un quartier écologique et ce que ça peut apporter concrètement. Un voyage haut en couleurs avec des habitants intéressés, désireux d'alimenter le débat et curieux de découvrir comment peut fonctionner une autre ville, le tout dans la bonne humeur. Laura Pagnier, fourmisienne, s'est même portée volontaire pour rédiger un article à ce sujet, à paraître prochainement dans le journal participatif fourmisien « Du côté de chez nous » !

Retour d'expérience

Après quelques échanges dans le bus concernant la Troisième Révolution Industrielle et notre possibilité, à Fourmies, de pouvoir nous mettre sur cette voie pour créer de l'emploi, non seulement pour nos jeunes, mais pour toute la population, nous avons fait une halte à la Halle aux Sucres. Cet ancien bâtiment de stockage de sucre, situé sur le port de Dunkerque a été totalement rénové pour devenir un espace public sur

Fourmies, ville en transition !

le thème de la ville durable. Cette halte a donc permis aux fourmisiens de découvrir des animations sur la ville de demain, sur les éco-quartiers et l'implication des habitants dans les villes.

Arrivés à Grande Synthe, nous avons été accueillis par le Directeur Général Adjoint de la Ville pour une présentation. Comme à Fourmies, Grande Synthe et ses 21 000 habitants ont connu le plein emploi, mais, ils font face à une augmentation importante du chômage (50% des jeunes ne trouvent pas de travail). Dans cette ville qui fait partie des plus pauvres de France, de nombreux habitants perçoivent moins de 800 € par mois.

Tout a commencé avec un désir de renaturer cette ville du littoral au profil industriel (15 sites Céveso à Grande Synthe). Et, de fil en aiguille, avec de la détermination et des objectifs ambitieux, la ville s'est métamorphosée en remplaçant des barres de logements sociaux par des logements Haute qualité environnementale, basse consommation ou passifs, dans des ensembles immobiliers à taille humaine. Dans ces derniers, les factures énergétiques des habitants sont passées de 1200 € à 250 €/an, ce qui représente un gain significatif sur le budget d'une famille. Grande Synthe, c'est aussi une ville où règne la nature, sa Fleur d'Or (plus haute distinction nationale pour le fleurissement des villes), en témoigne. Il en est de même pour ses nombreux jardins populaires, gérés par les habitants dans la bonne ambiance et le partage. La liste des réalisations exemplaires de cette ville ne s'arrête pas là, elle produit également de l'énergie renouvelable, sur les toits des logements sociaux, sur sa cantine centrale, son stade est d'ailleurs à énergie positive…

Le tout avec la contribution des habitants. En effet, chaque habitant est important dans la transformation de sa ville, parce qu'il en est l'usager, il la « consomme » d'une certaine manière en s'y déplaçant, en bénéficiant de soins, de culture, de mise en lien avec les autres… mais aussi parce que ses enfants y grandissent, y apprennent et peut-être, y restent à leur tour pour travailler et fonder leur famille.

Dans la Troisième Révolution Industrielle, chacun, a sa place et peut apporter sa pierre.

Merci aux participants pour cette expérience. Prochaine étape, les réunions collectives, avec les habitants, pour concevoir la Ville de Fourmies de demain.

Pour toute proposition : contacter Marie Henneron, mhenneron@mairie-fourmies.fr



À vos agendas : samedi 4 juin, conférence sur la Troisième Révolution Industrielle, Théâtre Jean Ferrat à Fourmies

La transformation énergétique et numérique induite par la Troisième Révolution Industrielle suppose avant tout un changement de modèle économique et social. Pour éclairer les entreprises et décideurs du Sud Avesnois et de Thiérache sur ce vaste sujet, la Ville de Fourmies organise une conférence le samedi 4 juin, de 16h à 18h30.

Le thème : « Troisième Révolution Industrielle & territoires » pourquoi et comment s'engager ?

Des experts apporteront leur vision sur la Troisième Révolution Industrielle. Le Président de Région, Xavier BERTRAND, nous fera l'honneur d'intervenir, ainsi que des spécialistes et des acteurs locaux qui pourront répondre aux interrogations du public.

TABLE RONDE 1 : T.R.I ? QUELS INTÉRÊTS POUR LES TERRITOIRES ?

Intervenants : **Xavier BERTRAND**, Président de la Région Hauts-de-France, **Claude LENGLET**, co-Directeur opérationnel TIR Consulting Groupe LLC, **Louis-Philippe BLERVACQUE**, élu CCI Nord-de-France, **Mickaël HIRAUX**, Maire de Fourmies - Conseiller Départemental du Nord

TABLE RONDE 2 : LA BOITE À OUTILS, QUELS SONT LES APPUIS TECHNIQUES ET FINANCIERS MOBILISABLES ?

Intervenants : **David BRUSSELLE**, Directeur Général de la CCI Nord-de-France, **Hervé PIGNON**, Directeur Régional de l'ADEME (sous réserve), **Philippe Rapeneau**, Vice-Président TRI à la Région Hauts-de-France, **Pascale POUPART**, Directrice des laboratoires GOBLET DAUMAS, **Laurent BLAISE**, Directeur des Remorques HUBIERE

TABLE RONDE 3 : ENJEUX OPÉRATIONNELS ET PROBLÉMATIQUES DE TERRAIN

Intervenants : **Guillaume JOURDAIN**, Directeur Général ENERCOOP Nord-Pas-De-Calais Picardie

Acteurs économiques locaux :

Christian CAMBIER, Président de la Swiss Life Gestion Privée, concluera la conférence

Un cocktail clôturera la conférence à la salle de bal du théâtre Jean Ferrat.

Portes Ouvertes du Château de La Marlière…

C'est dans le cadre des Portes Ouvertes du **Château de La Marlière** que Madame et Monsieur CAMBIER ont le plaisir de s'associer à Mickaël HIRAUX pour vous inviter à la soirée spéciale d'Isabeau de R ainsi qu'à l'après-midi du 4 juin, très fructueuse et riche en informations, sur la Troisième Révolution Industrielle.

THÉOPHILE LEGRAND
HÔTEL
CHÂTEAU DE LA MARLIÈRE

Spectacle d'Isabeau de R

Les jeudi 2 et vendredi 3 juin 2016, venez assister au spectacle d'Isabeau de R ! L'humoriste vous présentera un One Woman Show, acidulé et hilarant, comme on les aime au Théâtre Jean Ferrat. Ouverture des portes à 18h45. À l'issue de chacune de ces soirées, le pot de l'amitié vous sera offert à la Salle de bal. Entrée gratuite : Retrait des tickets à la Mairie de Fourmies, au Théâtre Municipal ou à l'Office de Tourisme.

Visite du Château de La Marlière

Madame et Monsieur CAMBIER auront le plaisir de vous accueillir lors des Portes Ouvertes du Château les samedi 4 et dimanche 5 juin. Horaires d'ouverture : samedi de 12h à 18h et dimanche de 11h à 17h. Le stationnement se fera à l'extérieur et l'entrée par la grille principale. Un point d'accueil vous sera signalé pour commencer votre visite balisée et guidée. Venez nombreux visiter le Château de La Marlière !

Visite de l'Écomusée

Les fourmisiennes et fourmisiens pourront visiter gratuitement l'Écomusée les samedi 4 et dimanche 5 juin. Veuillez vous munir obligatoirement d'un justificatif de domicile (Carte d'identité, permis de conduire, carte grise…). Horaires d'ouverture le samedi et dimanche uniquement de 14h30 à 18h30.

écomusée de l'avesnois





JEUNESSE

Festival Petite Enfance « Imagi'MÔMES » 2016



En octobre prochain aura lieu la 19e édition du Festival Petite Enfance « Imagi'Mômes ».

Ce festival, qui s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans et leur famille, a été créé en 1997, à l'initiative de l'Association « L'Envol », et dans le cadre de la signature du 1er Contrat Enfance entre la Ville de Fourmies et la Caisse d'Allocations Familiales.

Il est aujourd'hui également financé dans le cadre du Contrat de Ville et du REAAP. Il résulte d'un important projet d'éveil culturel et artistique en faveur des jeunes enfants, et a été pérennisé grâce à la mobilisation et au dynamisme des différents acteurs locaux : les services municipaux, les associations locales, l'Éducation Nationale.

Chaque année, la participation importante des familles aux différentesanimations indique une réelle satisfaction du public et le souhait de voir ce festival perdurer.

Le thème retenu cette année est celui du jardin et des petites bêtes.

Un programme plein de surprises en perspective : spectacles, marionnettes, ateliers parents-enfants, lectures, sorties nature… pour s'éveiller, s'ouvrir aux autres, poser un regard sur le monde, aiguiser sa curiosité et partager des moments conviviaux, mais aussi pour créer des moments magiques qui seront source d'éveil et de plaisir pour les tout-petits et leurs parents.

Toutes les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous les petits fourmisiens. Elles se dérouleront dans les différents quartiers de la ville.

Le programme sera à découvrir fin septembre, dans les brochures réalisées par le Service Communication de la Ville et mises à disposition dans tous les lieux publics, et principalement à l'Office du Tourisme qui réalise, avec le secrétariat de la Maison de la Petite Enfance, un important travail de centralisation des réservations.

La semaine des parents

Du 19 au 24 septembre 2016, lancement de la 3e édition de la « Semaine des Parents » sur le territoire de Fourmies.

Le Service Famille du Centre Socio-Culturel de Fourmies a le plaisir de vous convier aux manifestations qui seront organisées pendant cette semaine.

Diverses animations seront proposées dans les différents quartiers de la Ville de Fourmies :

- ateliers parents-enfants
- cafés-débats
- conférences
- spectacles
- journée culturelle
- expositions
- etc.

La « Semaine des Parents » a pour objectifs :

- rendre visible les actions de soutien à la parentalité du territoire
- valoriser les compétences des parents et soutenir la fonction parentale
- fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun
- permettre l'émergence de problématiques locales

Le projet mobilise chaque année plus de 1000 personnes et fédère plus de 20 partenaires. Il bénéficie du soutien financier et matériel de :

La Ville de Fourmies, la CAF du Nord, le Conseil Départemental du Nord, et l'Éducation Nationale.



Journée culturelle



Atelier motricité du service famille à la Maison de la Petite Enfance

La distribution des chocolats de Pâques

1600 chocolats ont été distribués à nos chers bambins à l'occasion des Fêtes de Pâques.

Belle tradition qui se perpétue dans nos écoles maternelles et primaires de Fourmies.





Flash-back

C'est à l'initiative de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et de son président Jacky Culot qu'a été organisé, en partenariat avec la ville de Fourmies, le concours mémoire vivante qui rend hommage aux combattants de la première guerre mondiale; le meilleur texte choisi par le jury est celui d'Ophélie Béroudiaux, élève de l'école Jacques Prévert.

Toutes nos félicitations aux autres élèves ayant participé au concours.

ENSEIGNEMENT

Inscrivez votre/vos enfant(s) pour la **rentrée scolaire 2016/2017**

Depuis l'année scolaire 2015/2016, les inscriptions scolaires sont effectuées en Mairie, conformément aux articles L212-7 et L131-5 du Code de l'Éducation qui précisent, d'une part, que dans les communes qui ont plusieurs écoles publiques, le ressort de chacune des écoles est déterminé par délibération du Conseil Municipal, et, d'autre part, que les inscriptions dans les écoles sont effectuées sur présentation d'un certificat délivré par le Maire qui indique l'école que l'enfant doit fréquenter.

Ces inscriptions s'adressent uniquement aux élèves :

- qui sont inscrits pour la première fois à l'école (enfants nés avant le 1er septembre 2014)
- qui entrent à l'école élémentaire, en classe de CP
- qui changent d'école, suite à un changement de domicile ou qui passent d'une école privée à une école publique

Les inscriptions seront donc effectuées aux conditions suivantes :

- L'inscription des élèves de Fourmies s'effectue dans l'école du périmètre correspondant à l'adresse du domicile du ou des responsables légaux.
- Chaque élève sera scolarisé dans l'école du secteur où il réside, sauf en application des critères suivants :

- suivi de fratrie;
- admission en classe spécialisée (CLIS);
- enfant gardé par une assistante maternelle agréée ou déclarée, située dans le périmètre de l'école sur justificatifs (bulletins de paie);
- enfant gardé par les grands-parents résidant dans le périmètre de l'école (livret de famille des grands-parents et parents, justificatif de domicile et attestation sur l'honneur);
- enfant dont les parents enseignent ou travaillent dans l'école.

- Toute autre demande d'inscription hors secteur scolaire sera examinée par une commission de dérogation. En toute hypothèse, la demande de dérogation doit être motivée et accompagnée des pièces justificatives, étant observé que l'octroi de la dérogation ne constitue pas un droit, mais une simple faculté accordée à titre de bienveillance, au regard des motifs de la demande et des exigences de l'intérêt général. Par ailleurs, une dérogation ne sera accordée qu'en fonction des places disponibles dans l'école concernée.
- Tout enfant déjà scolarisé ne nécessitant pas une nouvelle inscription scolaire sera maintenu dans son école.
- Les enfants de grande section de maternelle qui ne sont pas scolarisés dans leur secteur d'origine réintègrent leur secteur en passant en CP.
- Les demandes de changement d'école dues à un problème d'ordre pédagogique ou relationnel avec un membre de l'équipe enseignante sont orientées vers l'Inspection de l'Éducation Nationale pour avis.
- En application du code de l'éducation (article L212-8), toute demande de scolarisation d'un enfant dont le ou les responsables légaux sont domiciliés en dehors de la commune doit faire l'objet d'une demande de dérogation nécessitant au préalable l'avis favorable de la commune de résidence.

Les inscriptions sont effectuées sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- certificat de radiation (en cas de changement d'école)

ATTENTION : toute inscription devra être confirmée auprès de l'école qui prononcera l'admission (renseignements sur les dates d'admission directement auprès de l'école concernée).

Inscriptions en Mairie, service des Affaires Scolaires du 9 mai au 1er juillet de 14h à 17h et sur rendez-vous au 03 27 59 69 10.

Les demandes de dérogations seront étudiées par une commission de dérogations accordées en fonction des places encore disponibles.

Les imprimés de demande de dérogation sont disponibles en mairie.

Les enfants nés entre le 1er septembre 2014 et le 31 décembre 2014 pourront être inscrits après la rentrée, sous réserve des places disponibles.

SPORTS

Cross Country

Le 14 février, sur le site des Verreries, ont été organisées les 1/2 Finales des Championnats de France de Cross Country où environ 1600 participants se sont affrontés sur ce lieu prédestiné.

Félicitations aux organisateurs, au Club Athlétique Fourmisien (C.A.F.) en particulier !



Compétition de Canicross

En mars dernier, le jeune Club CANICROSS SUD AVESNOIS a réuni 175 participants venus de toute la France, lors de sa 1ère compétition, en présence de la Présidente de la Fédération des Sports et Loisirs Canins et du Champion du Monde Vétérans.

Le Canicross est un sport jeune qui associe coureur et chien dans un même effort soit en courant, soit à vélo, soit à trottinette.

Notez le prochain grand rendez-vous canin les 02 et 03 Juillet 2016 sur le site des Verreries avec la Fête du Chien Sportif.



Quelques dates à retenir :

- le **22 mai 2016** : Championnat du Nord Pas de Calais (Hauts de France) de Nage avec Palmes sur le site des Étangs des Moines
- les **06 et 07 août 2016** : Rallye Automobiles Régional de Fourmies en Avesnois
- le **20 août 2016** : Championnat de France de Ligues de Triathlon sur le site des Étangs des Moines

Fourmies bouge
Fourmies change - Fourmies s'embellit



La Municipalité s'est engagée à redonner un coup de neuf sur les voiries communales et pour cela, elle y a mis les moyens techniques et financiers.

Les travaux vont bon train et les entreprises respectent les délais imposés afin de rendre aux habitants leur tranquillité.

Les rues Léo Lagrange et de Là-Haut sont bien avancées, les travaux sont réalisés en fonction des horaires de cours du collège et des passages de bus en partenariat avec le Conseil Départemental.

Cette partie de voie devrait se terminer pour mai 2016, afin de ne pas gêner les examens du brevet des collèges.



Dans la foulée, les trottoirs et l'aménagement de « quai bus » sont en cours dans la rue du gymnase permettant ainsi d'apporter plus de confort, de sécurité et l'accessibilité aux personnes handicapées aux abords du collège Léo Lagrange.



La rue Lafargue commence à montrer ses atouts et continue à se métamorphoser, les travaux avancent là aussi conformément au planning et devraient être terminés pour la prochaine rentrée scolaire. L'accès au lycée sera disponible dès les examens en juin. Le traitement et les plantations des espaces verts seront quant à eux mis en place à l'automne, ce qui parachèvera le projet.



La ruelle de la Poste, cheminement naturel piétonnier pour passer du centre-ville à l'écomusée a été refait, il reste à mettre en place très prochainement les barrières urbaines et l'éclairage public qui amélioreront la sécurité du site.



Les travaux d'aménagement du parking et de la cour de l'école maternelle Pierre Perret sont pratiquement terminés et apportent une bouffée d'air au quartier, au grand plaisir des enfants et des instituteurs tout en préservant la sécurité et l'accessibilité des lieux. Les espaces verts de l'école seront réaménagés à l'automne.





Fourmies bouge
Fourmies change - Fourmies s'embellit

Faire des gros travaux c'est bien, il ne faut pas pour autant en oublier ces petites rues ou morceaux de trottoirs qui rendent services à nos concitoyens, je veux ainsi parler :

- du trottoir en bordure de la zone commerciale rue Théophile Legrand
- de la reprise des réseaux et du fossé de la rue des Cléments entre la rue des Howis et la rue Courte Cuisse
- de la réfection des trottoirs et de la chaussée Impasse des Étangs
- la réfection des trottoirs de l'impasse de la rue Fernand Pécheux
- le lotissement de la plaine à joncs

À la faveur du printemps, d'autres travaux de voiries vont commencer tels que :

- la réfection de l'impasse Marcy
- la réfection de la rue devant l'hôpital jusqu'à l'accès des urgences
- le renforcement du réseau d'eau potable rue du Terne et rue Tranquille
- la modification du carrefour des rues Delloue et Leclerc
- la réfection des trottoirs et de la voirie de la rue du Moulin entre le pont SNCF et la rue Staincq
- le lancement des études pour les travaux 2017 de la rue du Fief et de la ruelle de l'Helpe





Les bâtiments ne sont pas en reste :

- la mise aux normes du Gymnase Léo Lagrange
- la création de sanitaires avec accessibilité aux personnes handicapées à l'école primaire Jacques Prévert
- la modification de classes à l'école primaire Jean Macé (Glycines)
- la dépollution du site du Moulin afin d'accueillir le futur Centre technique municipal

D'autres travaux sont à venir :

- la mise aux normes, la pose d'une surtoiture et le rafraîchissement de l'école maternelle Chaperon rouge
- la mise en place d'un préau à l'école Jean Macé (Glycines)
- la mise aux normes pour les personnes handicapées de l'hôtel de ville et d'autres bâtiments dans le cadre de l'agenda accessibilité

Et la liste n'est pas exhaustive...









Nos quartiers d'été (NQE)

En partenariat avec de nombreuses associations locales et des collectifs d'animation, le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais et la Ville de Fourmies proposent aux habitants qui ne partent pas en vacances de se mobiliser afin d'animer leur quartier durant l'été.

Le thème retenu pour le dispositif « Nos quartiers d'Été 2016 » est « L'art et la Matière ». Le but de ce thème est de favoriser l'artisanat local par des animations ludiques et culturelles.

Des ateliers vanneries, de la création de jouets en bois, un atelier culinaire BIO, des jeux gonflables, inter-quartiers, journée aux Étangs des Moines… seront proposés pour tout âge.

Les dates seront réparties de la façon suivante :

- le **06 juillet 2016** : Journée détente aux Étangs des Moines
- le **30 juillet 2016** : Nos quartiers d'Été sur le site de l'Espérance (City stade)
- le **06 août 2016** : Nos quartiers d'Été sur le site de Trieux
- le **20 août 2016** : Nos quartiers d'Été sur le site de la Marlière (Mail Jean-Pierre LENOBLE)
- le **27 août 2016** : Nos quartiers d'Été dans le Centre-ville (Place verte)

D'autres actions, en lien avec le développement durable, sont également prévues. Le programme complet des animations estivales vous parviendra courant juin.

Si vous souhaitez collaborer à la mise en œuvre de ces actions, prenez contact avec Sandy (speronne@mairie-fourmies.fr) au 03 27 59 69 06

Fonds de participation des habitants (F.P.H.)

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) est un dispositif qui donne les moyens aux habitants, constitués ou non en association, de se mobiliser pour leur quartier.

Son ambition est d'inciter tous les habitants à construire des microprojets qui contribuent à l'animation du quartier, à l'amélioration du cadre de vie et au développement des échanges entre habitants de différents âges et issus de cultures diverses.

Le principe même du FPH, c'est la participation des habitants à tous les niveaux.

Dans le fonctionnement du dispositif, ce sont les habitants eux-mêmes, au sein des comités d'attribution, qui accompagnent et sélectionnent les projets financés.

Ce dispositif participatif est financé par la Ville de Fourmies et la Région Hauts de France. Le comité d'attribution se réunit tous les premiers lundis de chaque mois pour examiner les dossiers. Le Fonds de participation peut apporter une aide maximum de 1000€. Pour exemple, en 2015, sept projets ont bénéficié du FPH pour la réalisation de leurs animations et 900 personnes ont été bénéficiaires des divers projets.

1. Inoubliable fête des voisins
2. Sortie culturelle pour les fourmisiens et fourmisiennes des différents quartiers
3. Rompre l'isolement des séniors par un repas de Noël à 1€
4. À la découverte du monde
5. Voyage classe rousse
6. Journée scintillante à Disneyland
7. Saint-Nicolas en chocolat

Renseignements : Sandy speronne@mairie-fourmies.fr 03 27 59 69 06

Fonds de Travaux Urbains (F.T.U.)

Le FTU, qu'est-ce que c'est ?

C'est un budget de 10 000 € qui permet de financer* des petits travaux d'aménagements que vous proposerez via un collectif d'habitants (ex : Conseil des Aînés) ou une association (ex : Bouge ton Quartier). Quelques exemples d'aménagements : massif de fleurs, installation d'un banc, de poubelles, de panneau d'information ,etc.

Tout le monde peut participer ! Vous avez une idée, un projet ?

Venez retirer une fiche projet à l'accueil de la mairie, nous vous aiderons à élaborer votre microprojet du début à la fin. **Améliorez votre quartier grâce au FTU !**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M^me^ Rives par téléphone au : 03 27 59 69 07 ou par mail : orives@mairie-fourmies.fr

*L'instruction des demandes sera confiée au Comité de Gestion qui aura pour mission de se réunir et d'émettre un avis sur l'opportunité des interventions. Il examinera la recevabilité des projets, leur faisabilité technique et juridique, ainsi que leur cohérence avec les autres projets portés par la ville.

la fête des voisins

Depuis maintenant huit ans, le dispositif « Fête des voisins » s'est imposé sur la commune de Fourmies comme un moment privilégié de convivialité et de vivre ensemble. De plus en plus d'habitants souhaitent organiser cette fête dans leur quartier. L'année dernière, neuf groupes d'habitants ont organisé la fête des voisins (4 sur le quartier de Trieux, 3 sur le quartier du Centre-ville, 1 sur le quartier de l'Espérance, et 1 sur le quartier de la Marlière) et plus de 300 personnes ont participé aux différentes fêtes dans chaque quartier. La ville adhère au dispositif et reçoit à ce titre des affiches, flyers, gobelets, nappes, t-shirts, biscuits apéritifs… que nous distribuons à toute personne souhaitant organiser la fête des voisins dans son quartier. Par ailleurs, une aide technique et matérielle peut être apportée (chapiteaux, tables, chaises,etc.). Cette année, la fête des voisins aura lieu dans les différents quartiers de la ville de Fourmies le 27 mai 2016.

Renseignements : 03 27 59 69 06

Le conseil citoyen de Fourmies est lancé !

Après un appel à candidatures lancé en début d'année, 24 personnes ont été tirées au sort parmi des volontaires, tous habitants ou représentants d'associations locales.

Les deux premières réunions ont permis aux conseillers de se connaître davantage, de se familiariser avec la politique de la ville et de commencer à rédiger la charte de fonctionnement du conseil citoyen.

Les conseillers citoyens pourront faire des propositions et porter des actions sur les trois thématiques du Contrat de Ville : emploi et développement économique, cadre de vie et cohésion sociale.

Ils feront un état régulier de l'avancée de leurs travaux dans Fourmies Le Mag.

AGENDA

JUIN



Mercredi 1er juin CULTURE
CSC - Printemps du théâtre – les jeunes / Théâtre Jean Ferrat / 20h30

Samedi 4 juin CULTURE
Récital de Flûte traversière / Église Notre Dame / 20h30

Samedi 4 juin ÉCONOMIE
Fourmies solidaire » - Marché artisanal / Place Verte/ 14h - 20h

Dimanche 5 juin 2016 ANIMATIONS
Fête du Vélo / Place Verte / 11h30 - 21h



Mardi 7 juin 2016 CULTURE
Soirée Violon / Théâtre Jean Ferrat / 18h30

Samedi 11 juin 2016 CULTURE
Spectacle « ON/OFF » par l'Association des danses fourmisiennes
Théâtre Jean Ferrat / 20h30

Dimanche 12 juin 2016 CULTURE
Spectacle « ZAPPING EN DELIRE » par l'Association des danses fourmisiennes
Théâtre Jean Ferrat / 17h

Dimanche 19 juin 2016 CULTURE
Concert de l'Orchestre Philharmonique de Fourmies et de l'Harmonie de Guise
Théâtre Jean Ferrat / 16h



Mardi 21 juin 2016 CULTURE
Fête de la Musique / Place Verte

Mardi 21 juin 2016 CULTURE
Portes ouvertes (rencontres, essai des instruments, visites, concerts)
Pôle d'Enseignement Musical / Dès 16h

Samedi 25 juin 2016 CULTURE
RAID ROCK / Étangs des Moines

Mardi 28 juin 2016 CULTURE
CSC - Printemps du théâtre – Adultes / Théâtre Jean Ferrat / 20h30

Samedi 28 juin 2016 EMPLOI
Soirée de l'initiative / écomusée de l'Avesnois / 18h30 - 21h30



JUILLET

CULTURE
Soirée Cabaret des Musiques Actuelles du Pôle d'Enseignement Musical / Salle Polyvalente / 19h

SPORTS
Fête du chien organisée par Speed Canicross Sud Avesnois / Site des Verreries

ANIMATIONS
Journée détente aux Etangs des Moines (NQE) / Étangs des Moines

CULTURE
Fourmies live Festival / Site des Verreries

CULTURE
« Block party » - Festival de culture urbaine / Parking du CSC / 14h - 19h

ANIMATIONS
Fête foraine / Place Verte

Mercredi 13 juillet 2016 **ANIMATIONS**
Retraite aux flambeaux / Rues de la Ville

Mercredi 13 juillet 2016 **ANIMATIONS**
Feu d'artifice / Parvis de la Mairie / 23h

Mercredi 13 juillet 2016 **ANIMATIONS**
Bal aux lampions / Caserne des pompiers / 22h

Dimanche 17 juillet 2016 **ANIMATIONS**
Feu des forains / Parvis de la Mairie

Du 16 au 17 juillet 2016 **ANIMATIONS**
La Forêt enchantée / Site des Verreries

Dimanche 24 juillet 2016 **ANIMATIONS**
Braderie d'été et brocante / Rues de la Ville / 8h - 18h

Dimanche 30 juillet 2016 **ANIMATIONS**
Nos Quartiers d'Eté « L'art et la Matière » / Espérance





AOÛT

Du 6 au 7 août 2016 **SPORTS**
Rallye Régional de Fourmies en Avesnois

Samedi 6 août 2016 **ANIMATIONS**
Nos Quartiers d'Eté « L'art et la Matière » / Trieux - Robespierre

Vendredi 19 août 2016 **ANIMATIONS**
Feu des Etangs (dernier jour des marchés nocturnes) / Étangs des Moines / 23h

Samedi 20 août 2016 **SPORTS**
Championnat de France des ligues de triathlon / Étangs des Moines

Samedi 20 août 2016 **ANIMATIONS**
Nos Quartiers d'Eté « L'art et la Matière » / La Marlière

Samedi 27 août 2016 **ANIMATIONS**
Nos Quartiers d'Eté « L'art et la Matière » / La Marlière







SEPTEMBRE

Du 3 au 4 septembre 2016 **ÉCONOMIE / TERROIR**
Salon de l'Entreprise et du Terroir / Place Verte

Dimanche 4 septembre 2016 **SPORTS**
Grand Prix de Fourmies / Place Verte

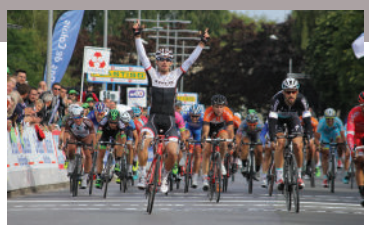
Dimanche 4 septembre 2016 **CULTURE**
Car podium / Place Verte

Mercredi 7 septembre 2016 **CULTURE**
Après-midi de découverte des instruments pour les enfants / PEM / 14h

Du 10 au 11 septembre 2016 **ANIMATIONS**
Forum des associations / Place Verte

Du 10 au 11 septembre 2016 **CULTURE**
Salon Matières et Créations organisé par Artistiquement Vôtre
Salle de Bal du Théâtre Jean Ferrat / 10h à 18h le samedi • 10h à 18h le dimanche

Samedi 17 septembre 2016 **ANIMATIONS**
Kermesse de la Bière / Place Verte / 19h







Le programme de la saison culturelle est disponible sur **www.fourmies.fr**,
sur **https://transfrontalieres.wordpress.com** et sur **www.theatre.fourmies.fr**

EXPRESSION LIBRE

Le mot de M. HIRAUX / Fourmies c'est notre parti

Vous le savez, depuis 2009 les départements paient le RSA avec une compensation partielle de l'Etat. Mais son coût s'envole. En 2016 le reste à charge est de l'ordre de 315 millions d'euros. A notre arrivée au pouvoir en avril 2015, nous avons découvert 246,5 millions d'euros de dépenses non payées par la précédente majorité, non budgétées mais qu'il faut pourtant payer. Ajoutez à cela la baisse des dotations de l'Etat de l'ordre de 128 millions d'euros d'ici à 2017, un endettement record de 1,4 milliard d'euros, des frais de fonctionnement qui ont augmenté régulièrement (dont l'achat de 48 000 € de canapés par l'ancien président P. Kanner)…le département n'était plus en mesure d'entretenir ses routes, ses collèges et ses bâtiments. Malgré la réduction du train de vie du département (50 millions d'euros d'économies en 2015 et 100 millions en 2016), une réduction de la masse salariale (non remplacement de certains départs en retraite) et le passage aux 35h contre 33 actuellement…le département du Nord reste étranglé et asphyxié et sans la hausse de 4,4 point sur la fiscalité du foncier bâti, le département serait sous tutelle. La mise sous tutelle aurait alors contraint le Préfet à augmenter la fiscalité de plus de 11 points et à supprimer toutes les subventions accordées aux associations par le département dans le cadre de sa politique volontariste pour ne plus se limiter qu'aux compétences obligatoires. Un désastre…

Pour pallier à la gestion irresponsable de l'ancienne majorité socialo-communiste et rattraper leurs erreurs, la nouvelle majorité a fait preuve de courage et a voté une évolution fiscale. Plutôt que baisser les bras nous avons donc préférer être dans la responsabilité. Cette augmentation de la fiscalité sera réservée aux investissements et des projets porteurs de croissance ou d'intérêt général qui permettront d'assurer le développement des territoires. La baisse de la fiscalité devrait être amorcée dès 2018, le Président Jean René Lecerf s'y est engagé.

Le mot de M. BERTEAUX / Une équipe expérimentée, unie pour Fourmies

Nous attaquons la troisième année de mandat de l'équipe emmenée par Mickael HIRAUX. Un rapide bilan des actions et investissements peut être fait, avec la mise en évidence d'une certaine incapacité, peut-être du fait de leur inexpérience, à obtenir les financements et subventions nécessaires, à défendre des projets hautement importants pour le territoire. La disparition du planning familial, l'absence d'accompagnement d'opérations de sensibilisation par des associations en charge de la santé, …, en sont quelques exemples. La majorité des réalisations et travaux en cours, médiathèque, gare routière au lycée Camille Claudel, rue Léo Lagrange, Rue la Haut, est le fruit du travail de l'équipe emmenée par Alain BERTEAUX, l'extension de la zone commerciale avec près de 100 emplois en prévision, fruit du travail de Jacques DERIGNY et de son équipe, …, et le Maire actuel et son équipe, quels projets font ils aboutir ? Des idées, ils en ont toutes les 5 minutes, la manière de les réaliser, c'est tout à fait différent !! Les conseillers départementaux et régionaux, issus du conseil municipal de FOURMIES, sont aux abonnés absents, peut-être pas écoutés, pas suffisamment convaincants, bref, pour le moment aucune subvention n'a été validée par ces deux organes de décision … Que penser également d'un Maire qui profite de l'excellente gestion de la précédente équipe municipale, pour baisser les impôts à FOURMIES, mais qui les augmente en parallèle avec ses amis de la majorité départementale ? Nous avons l'impression de voir les élus de la majorité se faire plaisir avec des projets utopiques et pharaoniques, sans aucune idée de la façon dont ils seront financés, la trésorerie laissée par l'ancienne équipe est en train de fondre comme neige au soleil, les emplois tant promis, tardent à venir, les préoccupations du quotidien des fourmisiens sont laissées pour compte…

L'équipe « une équipe expérimentée unie pour FOURMIES »

Le mot de M. LAJEUNESSE / Confiance et espoir pour Fourmies et le territoire

Chers Concitoyens, Tribune de Jean-Paul Lajeunesse, Liste Confiance et Espoir

Le Maire de Fourmies dit à qui veut l'entendre qu'il n'a pas d'opposition !!!

S'il croit cela c'est qu'il n'entend ni ne voit autour de lui ! Quoi de mieux que L'auto persuasion !

Il est vrai que cette opposition, constructive, n'est ni entendue, ni même écoutée quand elle donne son point de vue ou met en garde contre certains errements. Et oui, aujourd'hui, à Fourmies, on veut réaliser le jour ce que l'on a rêvé la nuit....Si c'était bien fait, passe encore, mais force est de constater que rien n'est préparé (les habitants de la rue Là Haut en savent quelque chose !). On débloque des fonds sans qu'ils ne soient votés ! Ca ne fait rien, on ponctionnera un autre budget...Fourmies vit au dessus de ses moyens. Dernière annonce médiatique : Le Maire va embaucher une vingtaine de techniciens pour faire les travaux jusqu'ici donnés aux artisans ??? Les artisans apprécieront ! Ces embauches n'ont pas été annoncées lors du DOB (on nous a dit le contraire), et n'ont pas été votées lors du dernier Conseil. Ce n'est pas grave, sa majorité, qui découvre lors des Conseils les ambitions démesurées de son chef politique local LR votera sans réserve. Fourmies ne tient que grâce à la Dotation de Solidarité Urbaine, il doit donc alimenter la misère pour la garder et flatter un électorat à qui il a fait plein de promesses. J'avais promis de ne pas prendre de rémunération, le Maire a fait voter la sienne presque au maximum, d'autres communes font l'inverse, comme Anor (Gain 12 000€). Etre élu à coup de promesses oblige à un résultat ! Où sont les emplois promis, où est la baisse du chômage promise lors de sa campagne. Pourtant 2 années se sont écoulées !!! Il y avait des réserves à son arrivée, mais dans quel état va-t-il laisser la Ville dans 4 ans. Il pense au présent et à sa réélection, pas au futur... Et ça, c'est gravissime.

INFOS PRATIQUES

Aide à la rénovation thermique :

Aux termes d'un protocole territorial d'aide à la rénovation thermique signé le 3 novembre 2014, la Ville de Fourmies abonde à hauteur de 500 € les aides de l'État et de l'ANAH attribuées aux propriétaires occupants, réalisant des travaux améliorant la performance énergétique de leur logement d'au moins 25%.

Le Don du Sang :

Les dates :

Mercredi 29 juin
Vendredi 29 juillet
Vendredi 26 août
Vendredi 23 septembre
Lundi 24 octobre
Vendredi 25 novembre

Distribution des sachets de raticide :

Des sachets de raticide sont disponibles en Mairie et peuvent être retirés au bureau des Gardes Appariteurs : du lundi au vendredi de 14h à 16h

Les MARCHÉS BIO
dans le Parc naturel régional de l'Avesnois

Retrouvez les dates et renseignements sur le site Internet :

www.parc-naturel-avesnois.fr

Guide utilisateur du Site Ecomairie :



Le site Ecomairie est un site de partage collaboratif mis en place par la Ville de Fourmies. Vous gardez des objets dont vous ne vous servez plus ? Pour leur donner une seconde vie, la Ville de Fourmies, vous offre un service GRATUIT de partage entre habitant.

Acheteur ou vendeur, connectez-vous sur http://**www.fourmies.eco-mairie.fr**



1. Lors de votre première visite sur ce site, renseignez « votre rue » et « Fourmies ». Cliquez sur l'adresse correspondante en dessous qui s'écrit automatiquement, puis Valider

2. Vous entrez ensuite sur le site puis retrouver l'ensemble des annonces en cours de diffusion de la plus proche à la plus éloignée.

3. Déposer une annonce



Pour déposer une annonce, cliquez sur DÉPOSER UNE ANNONCE , si vous possédez déjà un compte connectez-vous puis remplissez les champs demandés pour déposer votre annonce.

Pour créer un compte, cliquez sur S'inscrire , renseignez les éléments demandés, vous recevrez ensuite un message dans votre boîte mail afin d'activer votre compte, suivez les instructions précédentes pour la création d'une annonce. La gestion de votre annonce se déroule de la même manière que celle d'un site de petites annonces.

Aide au ravalement des façades :

30 % du montant des travaux ! Dans la limite de 20 000 € de travaux soit 6 000 € MAXI

QUI peut en bénéficier ?

Tous les propriétaires bailleurs ou occupants. Un même propriétaire ne pourra bénéficier de l'opération qu'à raison d'une façade par an.

QUELS TRAVAUX sont éligibles ?

Il peut s'agir du traitement de la façade, des pignons, des dépendances, murets et murs d'enceinte des immeubles visibles d'une voie publique.

Sont exclus : les travaux sur les toitures, cheminées, les équipements techniques, les enseignes commerciales, les travaux assimilés à du neuf. Les travaux devront concerner le sablage, le rejointoiement des briques et pierres.

Renseignements en Mairie de Fourmies
Service Urbanisme / Habitat au 03 27 59 69 25



ÉTAT CIVIL

Naissances

Loïcia DANLOU • Mya RIVES
Lou MOITTIÉ • Capucine APPLENCOURT
Enzo LOZÉ • Kim BÉROUDIAUX
Jeanne BEAUMEZ • Inaya BAUVOIS
Matthéo GILLOT • Rose LORRIAUX
Liam LEURETTE • Eden DEQUESNES
Lilou FRÉBOURG • Ambre HOCQUET
Lou DUPUIS • Maëlya GORLOO BODCHON
Donovan LEFEBVRE • Yanis LAMBERT
Rose DEVAUX PETITJEAN
Gatalyan DUFRESNE • Victor KUBICZEK
Amine ASSYAKH • Lyam BROQUIN
Maelyne RICOULEAU • Eden MEUNIER
Mia LEMAIRE • Aiden POREZ DUTEILLE
Maël DUBOIS • Maëlio FARÉ metz
Lounès LECAT • Ambre CLIQUENNOIS
Naholan DELPLANCHE • Lily LEFEBVRE
Evan THOMAS

Mariages

Didier PENICOT et Sophie BRANCOURT

Noces de d'or

Claude JEAUMART et Marcelle HURBLAIN

Noces de diamant

Daniel CARION et Nicole GUILLOCHAIN

Décès

André SAVAREUX
Renée PARIS veuve JONET
Thérèse BENOST veuve CORDELETTE
Jeanine TILLE veuve FAGUE
Raymonde DUMOULIN Veuve MAJCHRZAK
Marie-Madeleine BAILLY
Yolande CHRÉTIEN veuve DUCROT
Mauricette POULET veuve MOREAU
Liliane BRISSY veuve CRINIER • Michel MORIAUX
Marie-Edith DEHOEST
Micheline DELADÉRIÈRE veuve LE MEUR
Serge GUÈRY
Marie-France DELLOUE épouse GRET
Annick ANCELOT veuve COURREGER
Edith COUPAIN épouse MOREAU
Hans CLAUSEN • Micheline DELASAUX
Françoise COPPÉE épouse PETIT
Martine BAYARD • René BROYON
Chantal BASDIM épouse RIGAL
Janine LIDRAL veuve MEURANT
Fernande SÉJOURNÉ veuve ROGMANS
Michel MATÉO • Jean-Claude TORLET
Gérard MORIAUX

Directeur de publication : Mickaël HIRAUX
Tirage : 7500 exemplaires
Conception graphique :
KAGAMI COMMUNICATION
06 89 82 25 36
Impression : IMP. DEDEYSTÈRE
03 27 60 57 72

Lotissement Plaine à Joncs :



Ce lotissement communal est situé rue de la Plaine à Joncs au Sud-est de la commune, à proximité de la forêt et du site des Étangs des Moines. Composé de 17 parcelles viabilisées, les lots libres de constructeur, d'une surface comprise entre 471 et 1 250 m², sont desservis par l'ensemble des réseaux : eau potable, électricité, télécommunication, câble, ainsi qu'en assainissement. Un soin particulier a été apporté sur le traitement des espaces publics : espaces verts, éclairage public et voirie… Le prix de vente est de 45€ TTC/ m² (prix initial à 64 € TTC)

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain peuvent contacter le Service Urbanisme ou se rapprocher de Madame Martine ROUX, adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme au 03 27 59 69 55 pour plus de précisions.

Fleurissement :

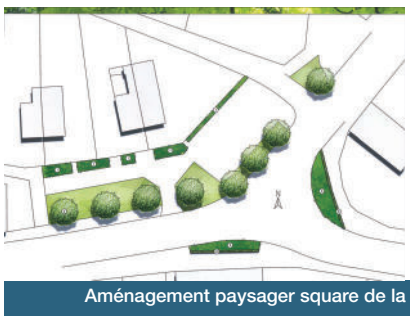
La Ville de FOURMIES s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris. Martine ROUX, Adjointe à l'Urbanisme et au Développement Durable compte sur tous les fourmisiennes et fourmisiens pour aider la Ville à obtenir enfin une fleur. Un grand merci d'avance à tous. Il faut privilégier les fleurs pas trop gourmandes en eau. La nature en ville est déterminante pour évaluer la qualité de vie des habitants. Les espaces boisés, jardinés et fleuris atténuent l'îlot de chaleur et les pollutions de l'air (microclimatisation). En outre, ils contribuent à réduire les émissions de CO2 (puits de carbone) et créent des milieux favorables à une nécessaire biodiversification végétale et animale dans nos villes.

"Pourquoi inscrire sa commune à la campagne départementale des Villes et Villages Fleuris ?

- pour améliorer la qualité de vie des habitants
- pour favoriser la cohésion sociale
- pour améliorer l'image de sa commune
- pour développer l'économie locale
- pour valoriser le patrimoine communal
- pour protéger et valoriser l'environnement



Aménagement paysager rond point du 45e



Aménagement paysager square de la libération et escaliers de l'église St Pierre



Pour plus d'informations rendez-vous dans les liens utiles :

www.fourmies.fr/fleurissement